

et encore sur ce nombre plusieurs se dégoûtent, laissent l'institution, pour aller chercher derrière un comptoir une occupation moins fatigante. Il n'y a que les vocations agricoles bien décidées qui persistent.

Ce n'est donc pas assez d'établir des institutions spéciales d'enseignement agricole, il faut de plus préparer l'intelligence des enfants, et autant que possible aussi celle de leurs parents, leur faire aimer l'état agricole, leur en faire voir les avantages et leur démontrer l'utilité incontestable des études rurales.

Voilà sans doute une tâche bien grande et bien difficile à accomplir; mais elle n'est pas impossible. Tout peut être obtenu par une réorganisation convenable dans notre système d'enseignement public et par le choix d'instituteurs décidés à seconder de toutes leurs forces les vues de l'administration.

C'est surtout dans le bas âge que les enseignements du maître profitent le mieux, car alors l'enfant est sans préjugé. Il faut donc commencer le travail dès l'école élémentaire et le continuer sur les bancs de l'école-modèle et de l'académie. Dans les collèges classiques, l'agriculture devrait faire partie du programme des études, et les élèves les plus avancés devraient recevoir un cours d'agriculture générale en rapport avec les hautes connaissances qu'ils ont acquises pendant leurs études. L'Université même devrait posséder sa chaire d'économie rurale et tous les étudiants tenus d'assister aux cours qui s'y donneraient sur cet important sujet. L'agriculture n'est méprisée que parce qu'on ne la connaît pas, et nos universitaires pourraient rendre d'immenses services à leur pays si l'on avait soin de leur inculquer les saines notions de l'économie agricole.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous publions plus bas un précieux document tombé du cœur paternel du vénéré Pie IX et que nous livrons à la considération de tous les nombreux amis de l'ordre religieux et social en Canada.

C'était le 25 juillet dernier, Pie IX, avant de clore les cérémonies mémorables de la préconisation des évêques, a voulu adresser la parole aux nouveaux membres de l'épiscopat et leur donner des conseils qui leur serviraient de guide à travers les difficultés des temps actuels. Le Saint-Père dans sa bonté inaltérable et à l'exemple de Celui dont il est le représentant sur la terre, met les évêques en garde contre une certaine classe d'hommes qui s'oppose plus ou moins directement au libre exercice de la juridiction épiscopale et qui manifeste sans cesse leur mauvaise volonté contre la liberté de l'Église.

Il est bien difficile de ne pas reconnaître dans la description donnée par le Saint-Vieillard du Vatican, ces hommes qui, dans tous les pays, portent le nom de transigeants, d'amateurs de conciliation, de catholiques-libéraux enfin, dont le nombre est si grand dans toutes les contrées de l'Europe et aussi dans notre catholique Province de Québec. Ils sont les mêmes partout, ce sont eux qui prétendent que l'Église ne doit pas sortir du domaine purement religieux, qui veulent lui enlever la direction des populations dans les choses de la politique. Ils ont constamment dans la bouche cette phrase bien connue, le clergé ne doit se mêler ni de politique ni d'élection. Quelques-uns même vont plus loin: ils professent hautement l'assujétissement de l'Église à l'État et quand ils sont les plus forts, ils savent bien faire sortir leurs théories du domaine purement spéculatif et attaquer

avec une audace effrénée les droits imprescriptibles de la Religion.

Sous l'influence de leurs principes subversifs, on confie-tionne des lois qui sapent sourdement les fondements de l'Église et mettent aux mains de l'autorité civile des armes qui lui permettent de persécuter légalement cette institution divine.

Le Saint-Père, qui voit les tendances anti-religieuses de ces hommes, les signale à l'attention de l'épiscopat, et, tout en conseillant à celui-ci de se conduire à leur égard avec charité et mansuétude, il ne lui permet pas de transiger avec eux, au contraire il leur recommande de s'opposer avec zèle et courage à tous leurs empiètements.

Il a aussi un mot bien terrible contre les franc-maçons et la traite comme le méritent toutes les sociétés secrètes. Malgré le but charitable que se donnent ces sociétés, elles n'en sont pas moins excommuniées et, en conséquence, c'est un devoir impérieux pour l'épiscopat d'en détourner les populations.

Les sociétés secrètes ne sont paisibles et ne cachent leurs tendances anti-catholiques que lorsqu'elles sont trop faibles. Mais, avec le temps, le nombre de leurs adeptes augmentant, elles savent bien lever la tête, s'emparent des gouvernements, et alors leur haine contre l'Église ne connaît plus de bornes.

Ne disons pas que la franc-maçonnerie est simplement une association charitable. Si le désir de venir en aide à la pauvreté et de secourir les malades était son seul but, pourquoi exigerait-elle de ses adeptes le serment du secret? pourquoi la violation de ce serment serait-elle punie des peines les plus sévères? Il doit donc y avoir dans l'organisation de cette société des tendances que l'on craint de divulguer.

Les sectaires placés au bas de la hiérarchie franc-maçonne ne connaissent pas sans doute les secrets anti-catholiques et anti-sociaux que conservent avec un soin jaloux les chefs de l'association; ces secrets ne leur sont même divulgués que peu à peu, à mesure qu'ils montent en grade; mais les sectaires n'en sont pas moins corps et âmes entre les mains des chefs qui les font mouvoir à leur volonté vers un but qu'eux seuls connaissent et qui n'est autre que la persécution religieuse, le renversement des trônes, la désorganisation, l'illégalité, le meurtre et le pillage.

L'épiscopat ne peut donc pas prendre trop de précautions contre les sociétés secrètes, et les catholiques doivent fuir comme la peste ces associations dangereuses. C'est ce qui ressort parfaitement du discours suivant prononcé par le Saint-Père, le 25 juillet:

« A la bénédiction que je donne de tout mon cœur aux évêques qui viennent d'être préconisés, et aux peuples qui leur sont confiés, pour lesquels j'ai célébré ce matin le divin sacrifice, je désire ajouter quelques paroles qui seront pour tous d'un souvenir salutaire.

« Saint Jean-Baptiste, dans le seul but d'éclairer ses disciples sur la personne du vrai Messie, voulut envoyer quelques-uns d'entre eux au divin Rédempteur, en les chargeant de lui demander si c'était Lui le vrai Messie. Que répondit Jésus? Il n'a pas dit: Je le suis. Non; mais il fit cette réponse: Dites à Jean que les aveugles voient, que les sourds entendent, que les estropiés se redressent et marchent, que les morts ressuscitent, et que les pauvres sont évangélisés. Il voulait dire par tout cela que les œuvres justifiaient sa divine mission, et qu'il était bien Lui le vrai Messie.

« Je vous exhorte, ô chers frères, à suivre cet exemple sublime et à agir toujours de façon à vous faire reconnaître pour évêques, soit par la sainteté de l'exemple, soit par la sainteté de la parole. En vous conduisant ainsi, n'ayez aucun